

17 FEV 2020

COMPTE-RENDU SOMMAIRE
de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL
du 6 février 2020

L'assemblée communale s'est réunie publiquement le jeudi 6 février 2020, à 19 H 00, salon d'honneur de l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Roger LITAUDON, Maire.

Tous les membres du Conseil municipal étaient présents à l'exception de : Mme RAY, Mme MARTINANT, M. MANUEL, M. MANSART, Mme LASSALLE (pouvoir à M. CARBON), M. COURTADON (à M. ALBERT), Mme BELOT (à M. CONSTANT).

Ont également pris part à la séance Mme GOUBY, directrice générale des services et Mme BENCHIHA.

I - Election du secrétaire et du secrétaire adjoint

M. CARBON et Mme GOUBY sont respectivement élus à ces fonctions à l'unanimité.

II - Compte-rendu de la précédente séance

Le document est approuvé par tous les membres présents qui avaient pris part à la réunion du 5 décembre 2019.

III - Décisions prises par délégation

- ★ Contrat d'entretien, vérification annuelle système de sécurité incendie (année 2019) : salle Max FAVALELLI
- ★ Sinistre garde-corps Rue Marius COURTEIX
- ★ Sinistre poteau incendie Mauregard,
- ★ Bail locaux à usage de bureaux : centre des finances publiques – avenant n° 1 révision loyer 1^{er} décembre 2018,
- ★ Vérification périodique d'un cinémomètre : contrat avec SGS AUTOMOTIVES SERVICES,
- ★ Contrat de maintenance LOGITUD SOLUTIONS, procès-verbal électronique : renouvellement,
- ★ Distribution du Trait d'Union n° 23 : contrat AXEPRO PLUS,
- ★ Distribution du guide de la saison culturelle : contrat AXEPRO PLUS,
- ★ Consultation – assurance des bâtiments de l'ancien site du D.A. 277 : BRETEUIL Assurances, répartition Commune / SPL,
- ★ Sinistre choc de véhicule 19 janvier (mur du cimetière),
- ★ Cession d'un véhicule (C25 camionnette),
- ★ Contrat de service infrastructure maintenance serveur Hôtel-de-Ville (Sté ARESTÉ)

Quatre questions inscrites à l'ordre du jour doivent être retirées, les éléments nécessaires à la prise de décision n'ayant pas été rassemblés. Il s'agit de :

- Demande de financement : Bâtiment N Cité de l'Air,
- Location du Domaine de FARINVILLIERS : nouveaux tarifs,
- Entrées de ville : validation de la demande de subvention,
- Salon Jeunesse : contrat avec les auteurs, illustrateurs et artistes.

IV - Ordre du jour complémentaire :

Depuis le 24 janvier 2020, date de la convocation à la présente séance, neuf dossiers ont été instruits par la mairie et nécessitent d'être soumis à délibération, il s'agit de :

- Cession de l'ex-bâtiment CHAMPION à la communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire : précision
- Budget assainissement de l'exercice 2020 : ouverture anticipée de crédits en section d'investissement

- Droits de place pour le marché couvert : manifestation d'envergure : précision
- Convention de mise à disposition de la salle René FALLET pour une boutique éphémère
- Marché copieurs : avenant n° 2 au contrat
- Chemins de randonnées : validation du plan de financement
- Installation de chaudières aux écoles : demande d'aides financières
- Projet découverte de CHAMONIX et alentours : ULIS du Collège A. de SAINT-EXUPERY
- Convention avec le SDIS Allier : travaux au Centre de secours.

Le Conseil municipal à l'unanimité accepte les modifications de l'ordre du jour du présent conseil telles que proposées.

V - Formations des élus : compte-rendu annuel,

Le Conseil municipal prend acte que pour l'année 2019 des crédits ont été ouverts pour permettre aux élus de suivre des formations. Aucun crédit n'a été consommé au titre des frais de formation, toutefois des journées de formation et d'information ont été dispensées gratuitement par des organismes agréés (ATDA, ...)

VI – Administration générale : CRSD : avenant n° 2

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal à l'unanimité, approuve l'avenant n° 2 au Contrat de Redynamisation de Site de Défense DA 277 portant notamment modification de la durée du contrat et actualisation des fiches actions.

VII – Intercommunalité, SDE 03 : rapport annuel d'activité 2018

Le Conseil municipal prend acte du rapport d'activité de l'année 2018 du Syndicat Départemental de l'Energie de l'Allier. Ce rapport est consultable en Mairie.

VIII – Demande de subvention : courts de tennis couverts

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal à l'unanimité, approuve le plan de financement comprenant les subventions de l'Etat, de la Région, du Département et de la Fédération Française de Tennis à hauteur de 84 % du projet H.T. Monsieur le Maire précise que ce financement ne tient pas compte de l'aide potentielle accordée par les opérateurs d'énergie en cas de pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture.

Le Conseil municipal confirme les demandes de subvention auprès des partenaires financiers.

IX – Régie des droits de place : mise à jour

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal à l'unanimité approuve la mise à jour complète de la régie portant encaissement des droits de place et initialement créée en 1963.

X – Réhabilitation des réseaux d'eaux usées : avenant n° 1 au lot N° 3 essais préalables et contrôles

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal à l'unanimité, approuve l'avenant N° 1 au marché passé avec la Société SUEZ pour un montant de 931,55 € HT (pour les travaux au FRAGNE) portant ainsi le marché à un montant total de 41 207,40 € H.T.

XI – Investissement de biens de faibles valeurs

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal à l'unanimité, décide d'imputer en section d'investissement 2 chauffe-eau (valeur 384,29 € TTC et 211,46 € TTC) eu égard à leur durée de vie.

XII – Droits d'usage et maintenance de logiciels COSOLUCE

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal à l'unanimité, renouvelle le contrat liant la Société COSOLUCE à la Commune de VARENNES-sur-ALLIER pour l'utilisation du Pack Premium et décide de souscrire au logiciel de gestion du temps Tangara.

XIII - Remboursement de frais avancés par le mandataire

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal à l'unanimité, autorise le remboursement des frais avancés par la Directrice Générale des Services et générés dans le cadre de la procédure dématérialisée de duplicata de carte grise préalablement à la cession du véhicule immatriculé 1574 RV 03.

XIV – Budget 2020 : ouverture de crédits avant le vote formel du budget

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal à l'unanimité, décide d'ouvrir des crédits d'investissement avant le vote formel du budget 2020 dans la limite du ¼ des dépenses réelles de la section d'investissement votées au budget principal 2019.

XV - Convention d'occupation temporaire du domaine public avec le CCAS

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal à l'unanimité, approuve la convention d'occupation temporaire du domaine public permettant au CCAS de VARENNES-sur-ALLIER de continuer d'occuper les bureaux au rez-de-chaussée de l'Hôtel-de-Ville pour une période de 3 ans renouvelable à compter du 1^{er} janvier 2019, avec une redevance annuelle de 2 712,14 €.

XVI – Convention d'occupation temporaire du domaine public avec la Communauté de communes**Entr'Allier Besbre et Loire**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal à l'unanimité, approuve la convention d'occupation temporaire du domaine public avec la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire permettant à l'Office de Tourisme d'occuper une aile de l'Hôtel-de-Ville pour une période 3 ans renouvelable à compter du 1^{er} juin 2019, pour une redevance annuelle de 6 102,30 €.

XVII – Politique foncière : bilan annuel 2019

Conformément à l'article 11 de la loi n° 95-127 du 8 février 1995, le Conseil municipal prend acte des opérations immobilières intervenues pour l'année 2019. Seules ont été effectuées des acquisitions :

- ♦ Achat de l'immeuble sis 7 avenue Victor Hugo, VARENNES-sur-ALLIER, à M. FAIVRE, pour la somme de 17 000 €,
- ♦ Achat d'une parcelle sise Les BONNETS, VARENNES-sur-ALLIER appartenant à M. LAGOUTTE, pour la somme de 4 919 €,
- ♦ Achat de parcelles sises Le CLOS RICHARD VARENNES-sur-ALLIER, propriété de M. CHAVEROCHE, pour un montant de 10 000 €,

Cette dernière opération affecte le budget annexe de l'assainissement.

XVIII – Classement de chemins au PDIPR

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal à l'unanimité, rapporte la délibération prise lors de la séance du 5 décembre 2019 car incomplète.

Le Conseil municipal accepte la mise à jour du classement de chemins au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées comprenant la conservation de chemins dans ce classement, l'inscription de chemins et le déclassement de voies ne remplissant plus les conditions (goudronnées ou privées).

XIX – Organisation de la semaine scolaire

Par délibération du 13 juin 2017, le Conseil municipal avait autorisé le retour à la semaine de 4 jours dans les écoles Varennoises à compter de la rentrée scolaire 2017 – 2018.

Le Code de l'éducation précisant que la décision d'organisation de la semaine scolaire ne peut porter sur une durée supérieure à 3 ans, l'avis du Conseil d'école a été sollicité pour maintenir la semaine de 4 jours.

Vu l'avis favorable du comité de pilotage sur les rythmes scolaires, vu l'avis favorable du Département quant à l'organisation des transports scolaires, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la reconduction de l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours pour toutes les écoles Varennoises.

XX – Convention avec l'association VILTAÏS pour l'animation du Point Info Jeunesse

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal à la majorité (1 abstention), approuve le renouvellement pour 1 an de la convention avec VILTAÏS pour l'animation du Point Information Jeunesse installé Rue du QUATRE SEPTEMBRE. La subvention est maintenue à hauteur de 30 410 €.

XXI – Modification du tableau des effectifs

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal à l'unanimité, approuve la modification du tableau des effectifs afin d'ouvrir 2 postes contractuels à temps complet sur un grade d'adjoint technique territorial pour faire face à un accroissement temporaire d'activité et de permettre l'accueil d'un emploi civique pour accompagner la mise en place de la dématérialisation dans les services.

XXII – Adhésion au service Intérim Public du CDG 03

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal à l'unanimité, approuve l'adhésion au service « intérim public » (ex service de remplacement) du Centre de Gestion de la Fonction Publique de l'Allier afin de pouvoir bénéficier de personnel de remplacement en cas d'indisponibilité momentanée de personnel titulaire ou de vacance de poste.

XXIII – Avenant n° 2 à la convention d'adhésion au service hygiène et sécurité du CDG 03

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal à l'unanimité, accepte l'avenant n° 2 à ladite convention signée avec le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Allier afin notamment de bénéficier à titre exceptionnel, d'une réduction du taux de cotisation pour 2020 (la mission inspection des locaux n'ayant pu être honorée en 2019).

XXIV – Heures complémentaires et supplémentaires

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal à l'unanimité, afin d'harmoniser les pratiques au sein de la collectivité, décide qu'à compter du 1^{er} juillet 2020, l'indemnisation ou la compensation des heures supplémentaires et l'indemnisation des heures complémentaires se feront de manière uniforme dans tous les services.

Afin de valoriser l'intervention des agents à temps non complet pour le ménage dans les salles communales les dimanches et jours fériés, une majoration sera effectuée.

XXV - Cession du bâtiment ex CHAMPION : précision

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal à l'unanimité, accepte que Madame PERICHON signe l'acte de cession du bâtiment susvisé au profit de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire, Monsieur LITAUDON intervenant pour représenter l'intercommunalité.

XXVI - Budget assainissement : ouverture de crédits avant le vote formel du budget

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal à l'unanimité, décide d'ouvrir des crédits d'investissement avant le vote formel du budget assainissement 2020 dans la limite du ¼ des dépenses réelles de la section d'investissement votées au budget assainissement 2019.

XXVII - Convention de mise à disposition de la salle René FALLET pour une boutique éphémère

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal à l'unanimité, accepte de mettre à disposition de vendeuses à domicile et d'une créatrice de bijoux, la salle René FALLET les 7 et 8 mars 2020 afin de tenir une boutique éphémère. La location se fera au tarif de 50 € par jour

XXIX - Droits de place pour le marché couvert : manifestation d'envergure

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal à l'unanimité, précise que les tarifs votés lors de la séance du 30 septembre 2019 s'entendaient pour les 2 jours et que par conséquent, l'utilisation du Marché Couvert par l'Automobile Club de VICHY pour les rencontres printanières qui se sont déroulées sur une journée en 2019 doit être facturée à hauteur de 250 €.

XXX – Chemins de randonnées : validation du plan de financement

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal à l'unanimité, confirme solliciter l'appui financier de l'Etat et du Département pour le projet de création de chemins de randonnées.

XXXI - Chemins de randonnées : validation du plan de financement

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal à l'unanimité, confirme solliciter l'appui financier de l'Etat et du Département pour le projet de création de chemins de randonnées.

XXXII - Installation de chaudières : demande d'aides

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal à l'unanimité, décide de remplacer les chaudières des écoles George SAND et DEUX ERABLES et de solliciter l'aide de l'Etat au titre de la Dotation des Equipements des Territoires Ruraux et de GRDF au titre du programme de maîtrise de l'énergie.

Une consommation moindre des fluides est espérée.

XXXIII – Collège Antoine de SAINT-EXUPERY : projet découverte de CHAMONIX et ses alentours

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal à l'unanimité, octroie une subvention à hauteur de 7 % du coût du séjour soit 112,95 € afin de permettre à 5 jeunes Varennois scolarisés en ULIS de participer au séjour découverte de CHAMONIX et ses alentours.

XXXIV – Convention avec le SDIS de l'Allier : travaux au centre de secours

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal à l'unanimité, approuve la convention proposée par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Allier détaillant les conditions de participation de la commune de VARENNES-sur-ALLIER aux travaux que le SDIS réalisera sur le centre de secours de VARENNES-sur-ALLIER afin d'améliorer les conditions d'accueil des personnels féminins.

Le Conseil municipal accepte la participation à hauteur de 25 % du projet HT soit 19 488 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 55.

Le Secrétaire de Séance,



Régis CARBON



Le Maire,

Roger LITAUDON

Destinataires :

Membres du Conseil municipal (par messengerle)

N.B. : M. COURTADON, Mme BELOT et M .ALBERT version numérique + version papier

Centre des finances (par courrier, pour information),

Service du personnel, service de la Comptabilité, Médiathèque (par mail, pour Information),

Secrétariat de la communauté de communes (par messengerle),

Affichages : Hôtel-de-Ville, centre technique, restaurant municipal (format A5),

Publications : Site Internet de la Ville, Journal LA MONTAGNE.

1 ex. à chaque école communale pour l'information des personnels,

Impressions pour classement dans divers dossiers (3 ex.).

